

PROCÈS-VERBAL
RÉUNION ORDINAIRE MENSUELLE
Le 9 novembre 2021, 19 h 30 – Ville de Saint-Quentin

PRÉSENCES : Nicole Somers, Maire
Bertrand LeClerc, Maire suppléant
Sandra Aubut, conseillère
Marc-André Levesque et Jean-François Martel, conseillers
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière,
Monique Thériault, Directrice des finances et Linda Levesque Borris, greffière adjointe
Assistance : 1

DÉLÉGATION : SERGENT MARTIN JANSON

Sergent Janson de la GRC est en réunion afin de présenter son rapport mensuel. Il informe le Conseil sur divers dossiers :

- **Effectif du détachement à Saint-Quentin**
- **Formations des membres de la GRC (opérateur d'équipement/niveau d'alcool dans le sang, support aux enquêtes et risque de violence conjugale)**
- **Acquisition d'un nouveau radar laser**
- **COVID-19 : vérification des cas en quarantaine en continu**
- **Pratique de confinement dans les écoles réussie**
- **Le nombre de dossiers à traiter est élevé (augmentation de méfaits)**
- **Projet de recherche et sauvetage à faire avancer (appui nécessaire)**
- **Rapport trimestriel à venir.**

Après remerciements du Conseil Sergent Janson quitte à 19 h 40.

1. PRIÈRE

2. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 19 H 41

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2021-314

Il est proposé par le conseiller Levesque et appuyé de la conseillère Aubut, que l'ordre du jour soit accepté après le retrait de l'item 15 c. ADOPTÉE.

4. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊT

La Maire invite les membres à déclarer un conflit d'intérêt lorsqu'il se présente.

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

a. Réunion ordinaire mensuelle du 12 octobre 2021

RÉSOLUTION 2021-315

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé du conseiller Martel, que le procès-verbal de la réunion ordinaire mensuelle du 12 octobre 2021, soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE.

b. Réunion extraordinaire du 26 octobre 2021

RÉSOLUTION 2021-316

Il est proposé par la conseillère Aubut et appuyé du conseiller Martel, que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 26 octobre 2021, soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE.

6. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Suite à la demande de Mme Hélène DuRepos Thériault, gestionnaire de la Bibliothèque publique La Moisson, concernant le besoin d'espaces supplémentaires, Mme Coulombe informe le Conseil que les commentaires de M. Provencher, Directeur des bibliothèques du Haut-St-Jean, quant à un réaménagement interne ou un possible agrandissement au versant nord de la bibliothèque, sont attendus.

7. FINANCES

a. Factures du mois d'octobre 2021

RÉSOLUTION 2021-317

Il est proposé par le conseiller Martel et appuyé du conseiller LeClerc, que les factures du mois d'octobre 2021 des comptes ci-dessous soient approuvées telles que présentées :

Compte général	107 934,38 \$	
Salaires octobre 2021	63 899,86 \$	
Compte eau et égouts	<u>104 818,85 \$</u>	
Total payé en octobre 2021	<u>276 653,09 \$</u>	ADOPTÉE.

b. Budgets municipaux 2022

Budget d'opérations général :

RÉSOLUTION 2021-318

En vertu de l'article 99(2) de la Loi sur la Gouvernance locale, il est proposé par le conseiller Levesque et appuyé du conseiller Martel, que le budget du fonds d'exploitation générale 2022 au montant de 3 251 300 \$ - incluant le mandat à couvrir de la Municipalité de 2 081 434 \$ - soit approuvé et, que le taux d'imposition pour l'année 2022 soit maintenu à 1,45 \$ du 100,00 \$ d'évaluation. ADOPTÉE.

Budget d'exploitation eau et égouts :

RÉSOLUTION 2021-319

Il est proposé par le conseiller Martel et appuyé de la conseillère Aubut, que le budget d'exploitation du service d'eau et égouts 2022 au montant de 728 944 \$ - incluant les frais aux utilisateurs de 668 400 \$ - soit approuvé en vertu de l'article 117(4) de la Loi sur la Gouvernance locale, et que le taux de base annuel par unité soit augmenté à 460,00 \$. ADOPTÉE.

Barème des frais aux utilisateurs du service d'eau et d'égouts :

RÉSOLUTION 2021-320

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé du conseiller Levesque, que le barème des frais aux utilisateurs des services d'eau et égouts municipaux soit approuvé tel qu'établi en fonction du taux de base à 460 \$ l'unité, pour les établissements résidentiels, commerciaux, industriels et institutionnels, avec entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2022, en vertu de l'article 3 de l'arrêté municipal no 16-2021 portant sur les taux du service d'eau et égouts. ADOPTÉE.

8. TRAVAUX PUBLICS

a. Rapport mensuel

Le rapport de M. Gilles Croussette, Directeur des travaux publics, est présenté, notamment :

- Remorque inutilisée – suggestion d'un don au Festival Western ou lancement d'un appel d'offres :

(Le conseiller LeClerc se retire de la réunion pour conflit d'intérêt)

RÉSOLUTION 2021-321

En vertu de la Loi sur la passation des marchés, il est proposé par le conseiller Levesque et appuyé du conseiller Martel, qu'un appel d'offres soit lancé en vue de la vente d'une remorque jugée non sécuritaire pour la route. ADOPTÉE.

(Le conseiller LeClerc revient en réunion et Mme Coulombe se retire pour conflit d'intérêt)

- Asphalte rue Guimond :

RÉSOLUTION 2021-322

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé du conseiller Levesque, que la requête de M. Gaëtan Coulombe en vue de l'entreposage jusqu'au printemps 2022 de l'asphalte provenant de la rue Guimond qu'il a récemment acheté, moyennant un acompte de 3 000 \$, soit acceptée. ADOPTÉE.

(Mme Coulombe revient en réunion)

- Palais Centre-Ville : Contrat d'entretien :

RÉSOLUTION 2021-323

Il est proposé par le conseiller Martel et appuyé du conseiller Levesque, que le contrat d'entretien préventif pour le système de climatisation/chauffage au Palais Centre-Ville avec la compagnie *Contrôles AC*, au cout de 2 116,78 \$ plus taxes, soit renouvelé pour 1 an à partir du 28 novembre 2021. ADOPTÉE.

- Bris d'une borne-fontaine et d'un banc de la Ville évalué à près de 12 000 \$ (accident causé par un chauffard) : dossier en attente du rapport de la GRC
- Piste et pelouse : Épandage de sel comme herbicide prévu au printemps 2022, selon le budget
- Entente de service pour déneigement au 193, rue Canada avec le contractant Mickaël Bossé
- Fossé rue Rousselle (lotissement Martel) :
 - **Le Conseil recommande de cesser de faire un canal chaque printemps, lequel limitait l'écoulement d'eau provenant de la rue Martel et des champs entre les rues Martel et Canada, sur les terrains de la rue Rousselle, et ce, en tenant compte qu'il s'agit d'un lotissement privé.**

9. LOISIRS ET TOURISME

a. Rapport mensuel

Le rapport mensuel de Mme Céline Tercier, Directrice des loisirs et du tourisme, est présenté, notamment :

- Balançoire parent/enfant – Demande au Fonds d'investissement communautaire (FIC) :
 - **Le Conseil recommande de retenir la soumission du fournisseur Kangaroo d'Atholville relativement à l'achat d'une balançoire parent/enfant au cout de 2 840 \$, en vue d'une demande de subvention au FIC**
- Centre touristique de l'ancienne gare / Tourisme :

Forfaits touristiques :

- **Le Conseil recommande de contacter et identifier les acteurs intéressés (hébergements, restaurateurs, activités), selon l'une des approches soumises par Mme Tercier, en vue de développer des forfaits touristiques ;**

Renouveau entente de location :

RÉSOLUTION 2021-324

Il est proposé par le conseiller Martel et appuyé de la conseillère Aubut, que l'entente de location de la salle du Centre touristique de l'ancienne gare avec Me Maxime Pelletier, avocat-notaire, soit renouvelée pour une durée de six mois soit, du 1^{er} janvier 2022 au 30 juin 2022, au cout prévu dans l'entente.

ADOPTÉE.

- Club de gymnastique Reflet de Saint-Quentin (dons aux organismes communautaires) : Cet item sera discuté à huis clos
- ROC – Budget participatif : Les récipiendaires d'un montant de 500 \$ chacun sont, la Polyvalente A. J. Savoie (50 ans d'histoire) et le Club de ski de fond Husky (achat d'une surfaceuse)
- Comité d'accueil :
 - **Suite à la démission de Mme Solange Caron, membre du comité d'accueil, le Conseil recommande qu'une lettre de remerciements lui soit adressée pour ses années de services au sein dudit comité.**

10. CORRESPONDANCE

- 1) L'Équipe de demandes publiques COVID-19 du ministère de la Santé (mise sur pied d'un programme de tests de dépistage rapide qui améliore de façon significative les délais d'attente. - Cf. réponse à la lettre de la Maire Somers adressée au Premier Ministre Blaine Higgs, requérant l'ajout d'un laboratoire de dépistage) ;
- 2) René Claude Roy, président de l'Association des designers d'intérieur du Nouveau-Brunswick (projet de la loi 63 chapitre 34 Loi sur les designers d'intérieur du N.-B.) ;
- 3) Catherine Dufour, Directrice de la planification de la Commission des services régionaux du Nord-Ouest (recommandation positive du Comité de révision de la planification à la modification de l'arrêté no 27-2018-03).

11. RAPPORTS DES COMITÉS ET REPRÉSENTATIONS DU CONSEIL

Les membres du Conseil présentent leur rapport des récentes réunions des comités internes/externes et activités, depuis la réunion ordinaire mensuelle du 12 octobre 2021. Les rapports des élus municipaux sont disponibles pour consultation dans le registre des rapports des comités et représentativités.

12. RECOMMANDATIONS SUITE AUX RÉUNIONS DE COMITÉS INTERNES ET EXTERNES

Aucunes.

13. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE / GREFFIÈRE

La Directrice générale présente son rapport et commente quelques activités qui ont eu lieu depuis la réunion ordinaire du Conseil du 12 octobre 2021. Le rapport de la Directrice générale est disponible pour consultation dans le registre des rapports des comités et représentativités.

14. AFFAIRES NON TERMINÉES

3^e lecture et adoption de l'arrêté municipal no 27-2018-03 concernant le zonage

RÉSOLUTION 2021-325

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Aubut, que l'arrêté municipal no 27-2018-03, modifiant l'arrêté de zonage no 27-2018 de la Ville de Saint-Quentin, soit approuvé en troisième lecture et adopté. **ADOPTÉE.**

Terrain de balle-molle - Demande à l'APECA : modification de résolution

RÉSOLUTION 2021-326

Il est proposé par le conseiller Levesque et appuyé du conseiller Martel, que la somme de 4 902,58 \$ soit prévue au budget 2022 relativement au projet de mise à niveau du cabanon au terrain de balle-molle, afin de couvrir les frais d'équipements du service d'eau et d'égouts et de main d'œuvre. **ADOPTÉE.**

Cette résolution remplace la résolution no 2021-298 adoptée par le conseil municipal le 12 octobre 2021.

15. AFFAIRES NOUVELLES

Politique no 2007-24E : Code de directives pratiques en matière de travail solitaire

RÉSOLUTION 2021-327

Il est proposé par la conseillère Aubut et appuyé du conseiller LeClerc, que la politique no 2007-24E sur le code de directives en matière de travail solitaire, soit adoptée telle que modifiée. **ADOPTÉE.**

Politique no 2021-60 : Structure salariale et rémunération

RÉSOLUTION 2021-328

Il est proposé par le conseiller Martel et appuyé du conseiller Levesque, que la nouvelle politique no 2021-60 relative à la structure salariale et rémunération, soit acceptée telle que présentée. **ADOPTÉE.**

Renouvellement police d'assurance maitresse

RÉSOLUTION 2021-329

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Aubut, que la police d'assurance maitresse de la Ville de Saint-Quentin soit renouvelée pour la période 2021-2022 au montant de 86 456 \$, selon l'estimé fournie par FIDEMA Groupe conseils inc., et ce, en tenant compte de l'augmentation du taux de variation de 30,32 %. **ADOPTÉE.**

RÉSOLUTION 2021-330

Il est proposé par le conseiller Martel et appuyé du conseiller Levesque, que la facture de *Aon Reed Stenhouse Inc.* représentant la police d'assurance responsabilité de la Ville de Saint-Quentin pour la période du 1^{er} novembre 2021 au 1^{er} novembre 2022, au montant de 45 667,00 \$ soit acquittée. **ADOPTÉE.**

Renouvellement police d'assurance accident (élus et pompiers)

RÉSOLUTION 2021-331

Il est proposé par le conseiller Levesque et appuyé du conseiller LeClerc, que les offres de renouvellement de *Huestis Insurance Group*, d'une part, pour l'assurance accident de la Maire et des conseillers, au cout de 285 \$ et, d'autre part, pour l'assurance accident des pompiers volontaires, au cout de 1 798 \$, et ce, du 31 décembre 2021 au 31 décembre 2022, soient acceptées. **ADOPTÉE.**

Proclamation : Novembre – mois de la prévention de la violence familiale

Mme Coulombe en fait la lecture et la Maire y appose sa signature.

Fermeture des bureaux municipaux – Période des Fêtes

Le Conseil recommande que la fermeture des bureaux municipaux durant la période des Fêtes soit fixée du 24 au 31 décembre 2021.

Les articles nos 15 d, f et i à l'ordre du jour seront discutés à huis clos.

16. AVIS DE MOTION

17. AUDITION DE PÉTITIONS, MÉMOIRES ET INTERVENTIONS AU CONSEIL

18. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION ORDINAIRE

La prochaine réunion ordinaire est prévue le mardi 14 décembre 2021 à 19 h 30.

(Mme Thériault quitte la réunion)

Ouverture du huis clos

RÉSOLUTION 2021-332

Il est proposé par la conseillère Aubut et appuyé du conseiller Martel, que la réunion ordinaire mensuelle se poursuive à huis clos. **ADOPTÉE.**

Fermeture du huis clos

RÉSOLUTION 2021-333

Il est proposé par la conseillère Aubut et appuyé du conseiller LeClerc, que le huis clos prenne fin. **ADOPTÉE.**

RAPPORT DU HUIS CLOS ET RECOMMANDATIONS

LOISIRS ET TOURISME

Club de gymnastique Reflet :

Le Conseil recommande de soumettre ce dossier à Mme Céline Tercier, directrice générale du Regroupement des organismes communautaires (ROC), relativement à l'attribution d'un don à cet organisme, suite à la présentation de leurs états financiers.

RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Réseau Santé Vitalité :

Un plan de santé (soins à la clientèle), la demande de la gestion locale de l'hôpital et une rencontre avec les personnes ciblées, sont préconisés.

AFFAIRES NOUVELLES

Fonds en fiducie de l'environnement – demande de projet pour 2022-2023

Le Conseil recommande de faire parvenir une demande au Fonds en fiducie de l'environnement afin d'obtenir une subvention, et pour l'entretien annuel du bassin versant, et pour les frais de consultant et tenus de réunions du comité consultatif, au cout approximatif de 15 000 \$.

RÉSOLUTION 2021-334

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé du conseiller Martel, que la Ville de Saint-Quentin contribue financièrement la somme de 7 500 \$, prévue au budget 2022, pour le projet CCNB-Innov évalué à 45 000 \$, en vue de la caractérisation des territoires d'identification des sites problématiques, la délimitation des milieux humides et l'élaboration d'un nouveau plan d'action intégré pour le bassin hydrographique Five Fingers. **ADOPTÉE.**

Demande d'appui : travailleurs en première ligne

Suite à la demande d'une lettre des travailleurs en première ligne en vue d'appuyer leurs revendications à la province, le Conseil ne peut acquiescer à cette requête.

(Mme Borris quitte la réunion pour conflit d'intérêt)

Comité du personnel

Échelle salariale – mise en vigueur :

Le Conseil recommande qu'un courriel général soit publié au personnel municipal afin d'annoncer la nouvelle échelle salariale établie en vertu de la politique no 2021-60 et qu'une rencontre individuelle soit prévue entre la Direction générale et les employés concernés afin de leur faire part de la révision salariale prévue à leur poste.

Nouveau poste de réceptionniste et technicien-ne comptable :

Le Conseil municipal recommande qu'un nouveau poste de réceptionniste et technicien-ne comptable – représentant la combinaison des tâches des postes de préposée à l'accueil et à l'administration et d'adjointe administrative – soit ouvert au public en vertu de l'article 18.5 de l'entente collective des employés municipaux, du 15 novembre au 3 décembre 2021. Le Conseil recommande également qu'une rencontre soit prévue avec l'adjointe administrative afin de lui faire part de cette réorganisation administrative et de lui présenter les alternatives possibles en ce qui concerne son emploi à la municipalité.

Comité Employeur/employés :

La prochaine réunion du comité Employeur/employés est fixée au 7 décembre à 14 h 30 et le dossier du renouvellement de l'entente collective, dont la date d'échéance est le 31 décembre 2022, y sera discuté.

RÉSOLUTION 2021-335

Il est proposé par le conseiller Levesque et appuyé du conseiller Martel, que le rapport du huis clos soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE.

19. LEVÉE DE LA RÉUNION

La séance est levée à 21 h 56.

Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière

Nicole Somers, Maire

Linda Levesque Borris, Greffière adjointe